

Fer (III) chlorure en solution à 41 %
L-A-T-N
Danger

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 106 014 / 106 354
Nom commercial	: Fer (III) chlorure en solution à 41 %
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange

 Classe de danger et code de catégorie
 Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé

- : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
 Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
 Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye Dam. 1)

Eléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement

- : Danger
 H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
 H302 : Nocif en cas d'ingestion.
 H315 : Provoque une irritation cutanée.

- Mention de danger

- : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

- Intervention

- : P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 0

Date : 27 / 8 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Fer (III) chlorure en solution à 41 %

L-A-T-N

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Fer(III) chlorure anhydre	: 40 env. 45 %	7705-08-0	231-729-4	----	01-2119497998-05-XXXX	Xn; R22 Xi; R38-41 Eye Dam 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315)
Eau	: 55 env. 60 %	7732-18-5	----	----	---	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : En cas de malaise consulter un médecin.
Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau .
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : **Ne pas faire vomir.**
En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Prévention

Conserver à l'écart de :

- : Métaux.
Eau.

Moyens d'extinction

- Adéquats

- : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

Risques particuliers

- : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

Non combustible.

La décomposition thermique génère :

Chlorure d'hydrogène.

Chlore.

Réagit avec les métaux et les métaux légers en libérant de l'hydrogène, gaz pouvant provoquer des incendies et explosions.

Le contact avec l'eau et l'humidité s'accompagne d'un important dégagement de chaleur.

Voir également les réactions dangereuses § 10.

Protection contre l'incendie

- : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales

- : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.

Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 0

Date : 27 / 8 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Fer (III) chlorure en solution à 41 %

L-A-T-N

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour l'environnement

Mesures après fuite / épandage

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027). Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 7. Manipulation et stockage

Précautions lors du maniement et de l'entreposage

: Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas conserver dans un récipient en métal.

Manipulation

: Porter un vêtement de protection approprié. Eviter toute exposition inutile.

Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.

Stockage

: Conserver à l'écart de :

Eau.

Bases.

Acides.

Métaux.

Après utilisation bien fermer le couvercle.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle

- Protection respiratoire

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

- Protection des mains

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

- Protection de la peau

: Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

- Autres

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

Contrôle de l'exposition

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Nom chimique

: Perchlorure 41 ° ; Perchlorure de fer en solution ; Fer (III) chlorure en solution ; Chlorure ferrique en solution.

Etat physique

: Liquide.

Couleur

: Jaune-brun.

Odeur

: A peine perceptible.

pH

: < 1

Poids moléculaire

: 162,3

Point de fusion [°C]

: Aucune donnée disponible.

T°d'ébullition initiale [°C]

: Aucune donnée disponible.

Densité

: 1,4

Pression de vapeur [hPa]

: Aucune donnée disponible.

Solubilité dans

: Eau. soluble



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Révision nr : 0

Date : 27 / 8 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Fer (III) chlorure en solution à 41 %

L-A-T-N

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Point d'éclair [°C]	: Non applicable.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Non applicable.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Non applicable.
Log P octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Eviter le contact avec l'humidité. Contact avec des substances métalliques. Chaleur.
Matières à éviter	: Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Métaux alcalinoterreux : Magnésium (Mg), Calcium (Ca). Bases fortes. Acides forts.
Réactions dangereuses	: Le contact avec l'eau de javel provoque un dégagement de chlore (gaz toxique). Réagit violemment avec : Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Bases fortes. Réagit avec les métaux et les métaux légers en libérant de l'hydrogène, gaz pouvant provoquer des incendies et explosions.
Produits de décomposition dangereux	: Chlorure d'hydrogène. Chlore.
Polymerisation dangereuse	: Ne se produira pas.
Propriétés dangereuses	: Le contact avec l'eau et l'humidité s'accompagne d'un important dégagement de chaleur. Peut corroder certains métaux.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Peut être nocif par inhalation. Vapeurs / poussières / aérosols très corrosifs pour le tractus respiratoire et les membranes muqueuses.
- Cutanée	: Provoque des brûlures.
- Oculaire	: Irritant pour les yeux.
- Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.
- Autre	: Hémorragie digestive, perforations gastriques et oesophagiennes, nécrose et acidose métabolique, sténose digestive. L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires. Collapsus. S'ils sont métabolisés en grandes quantités, le produit ou ses émissions peuvent provoquer une atteinte du foie ou des reins. Organe(s) cible(s) : Foie. Reins D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: Aucune donnée disponible.
Irritation de la peau (lapin)	: Irritant pour la peau.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 0

Date : 27 / 8 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Fer (III) chlorure en solution à 41 %

L-A-T-N

SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

Irritation des yeux (lapin)	: Destruction des tissus oculaires.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	
- Autre	: Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.
Autres informations toxicologiques	: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 154.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Nocif pour les organismes aquatiques. Floculant. Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CL(E)50 :9,6 mg/l Toxicité pour les poissons : Lepomis macrochirus CL(E)50 : 20 mg/l/96h.
Persistante et dégradabilité	: Aucune donnée disponible.
Potentiel de bio-accumulation	: Aucune donnée disponible.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Biodégradation [%]	: Aucune donnée disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name	: UN 2582 CHLORURE DE FER III EN SOLUTION, 8, III
- No ONU	: 2582
- I.D. n° :	: 80
Transport terrestre	
- ADR/RID	: Class : 8 Group : III
Transport par mer	
- Code IMO-IMDG	: UN 2582 Chlorure de fer III en solution
- Classe	: 8
- Groupe d'emballage	: III
Transport aérien	
- ICAO/IATA	: UN 2582 Ferric chloride solution
- IATA - Classe ou division	: 8
Groupe d'emballage IATA	: III



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6

Révision nr : 0

Date : 27 / 8 / 2019

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Fer (III) chlorure en solution à 41 %

L-A-T-N

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Jeulin

Règlement CE 1907/2006